

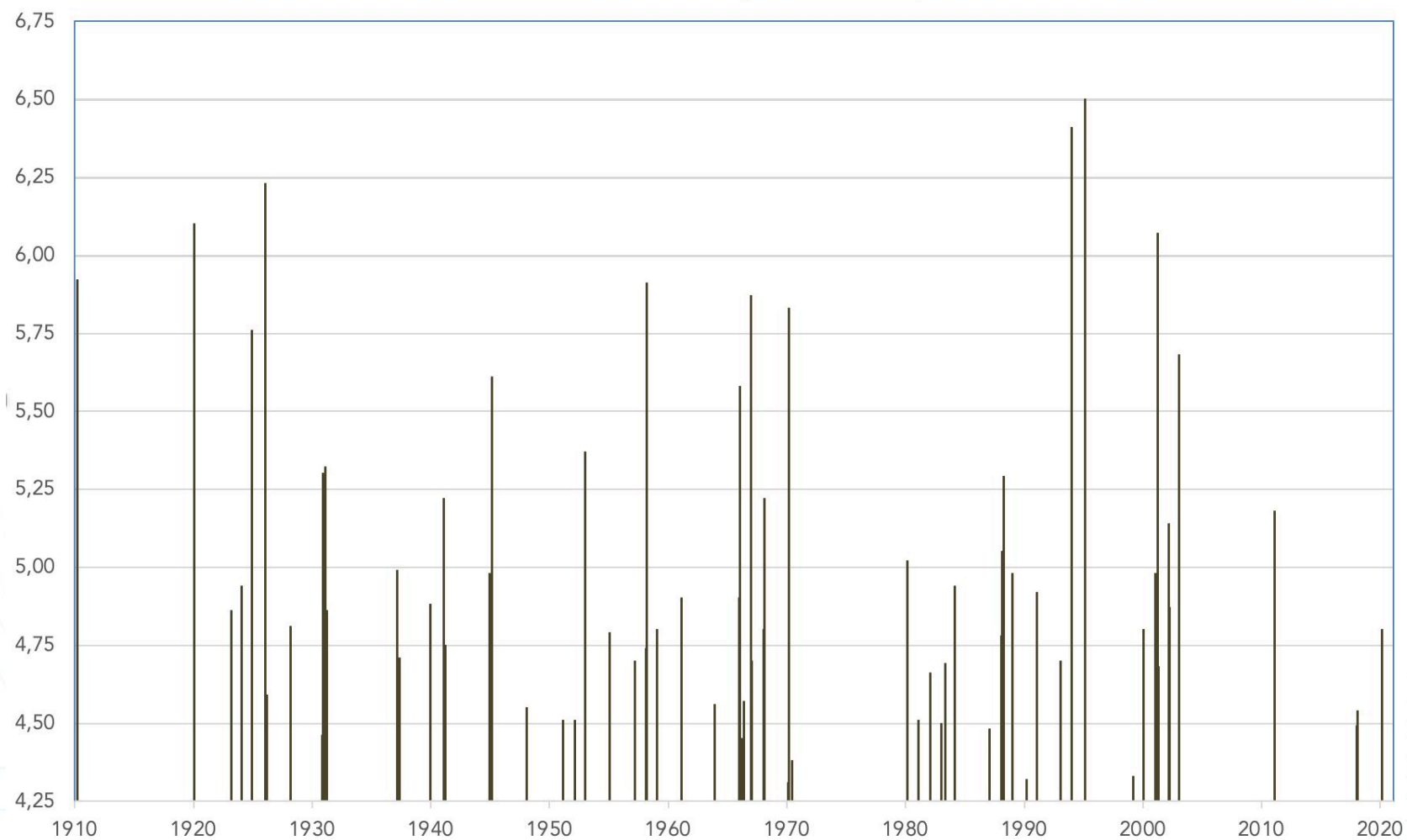
**PRÉSENTATION
PROJET**



**INONDATIONS SUR APPILLY
PERSPECTIVES D' ACTIONS**

Les inondations sur le bassin

crues à Venette (cote locale)



Les inondations sur le bassin

Conclusion :

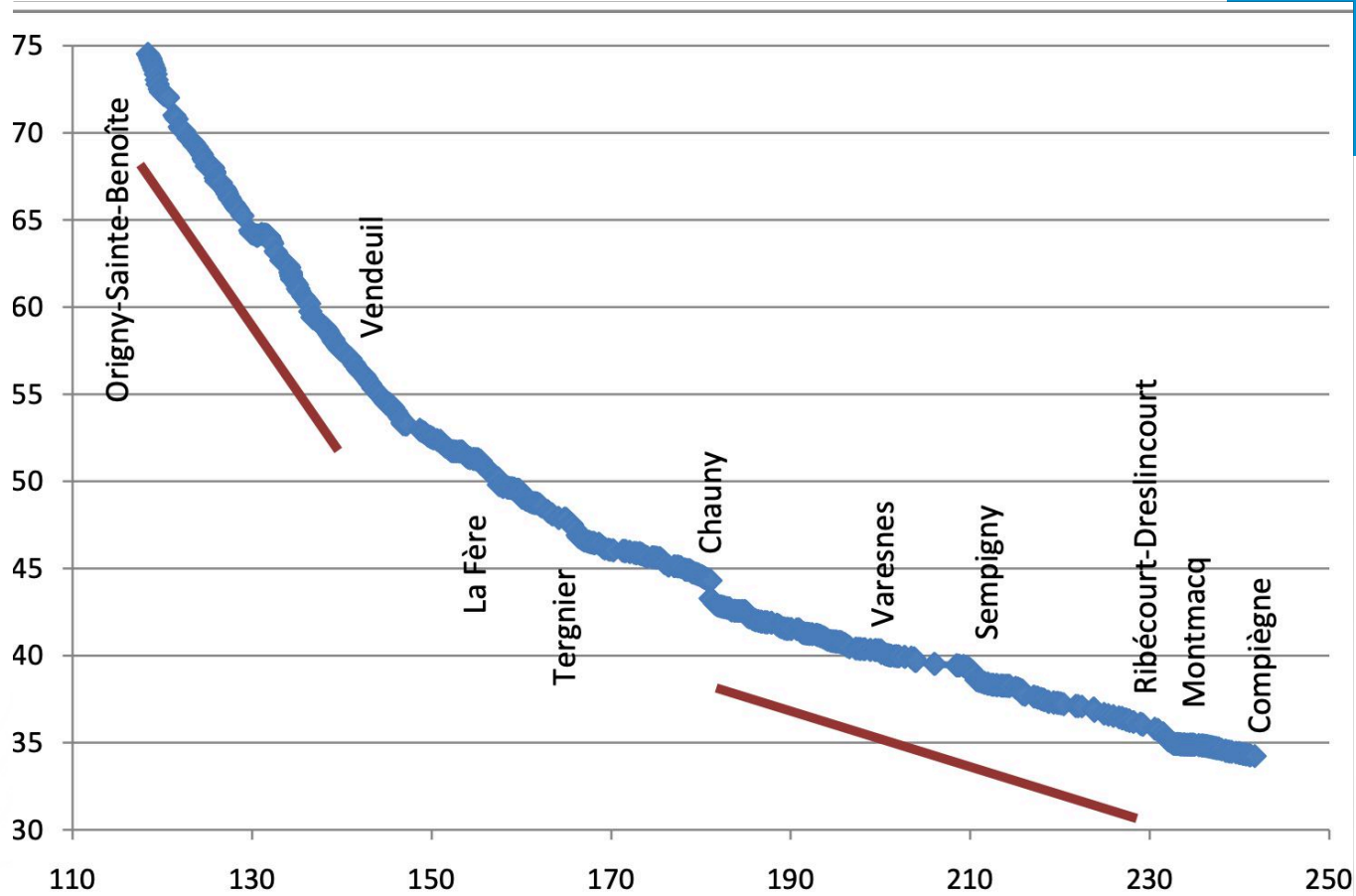
L'épisode de février–mars 2020 est important par sa durée mais pas par son ampleur



Le territoire



Le territoire

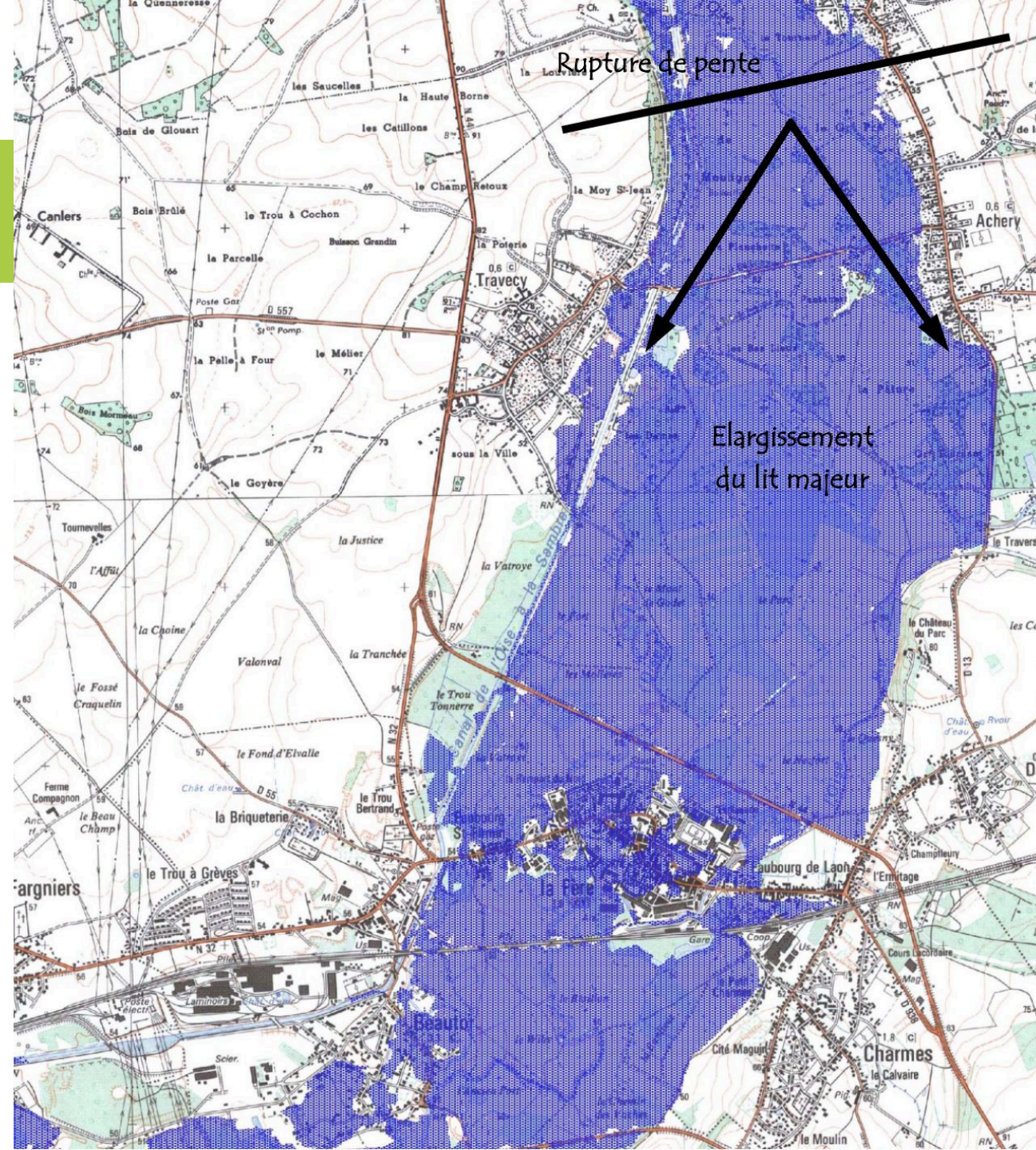


Rupture de pente à La Fère :
C'est la confluence avec la
Serre

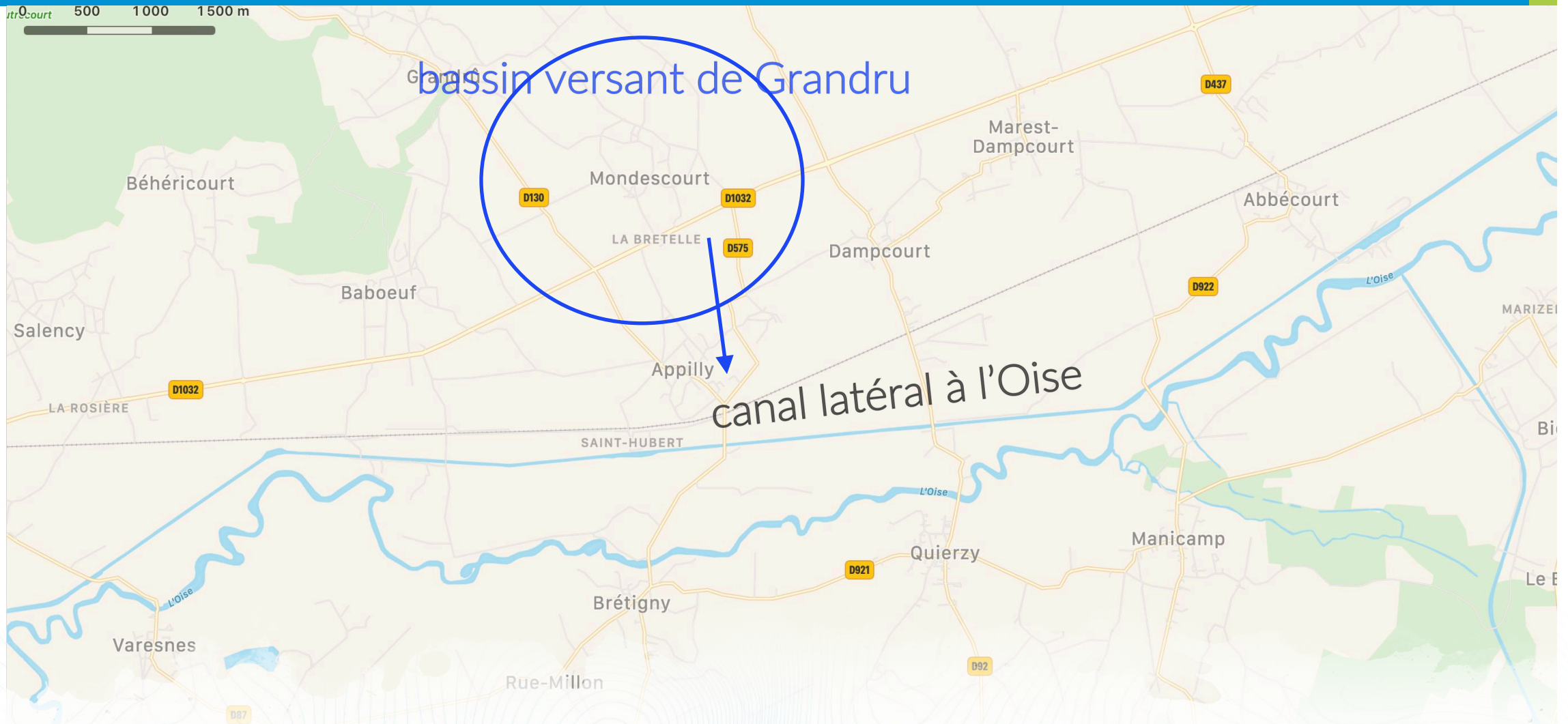
Cote maximale de l'inondation en décembre 1993. La pente diminue substantiellement à partir de Tergnier et est sensiblement constante jusqu'à la confluence avec l'Aisne.

Le territoire

L'eau stagne sur l'Oise Moyenne, c'est la zone écologique remarquable de la Moyenne vallée de l'Oise (Natura 2000)



Le territoire



Le territoire bénéficie de...

Proisy

Montigny-sous-Marle



Le territoire bénéficie de...



Le territoire bénéficie de...

Les ouvrages régulent les crues rares

Périodes de retour entre 10 et 50 ans.

Ex: décembre 1993 ~ 30 ans

janvier 2011 = 50 ans à Proisy,
régulée

Appilly restera en zone inondable pour les fortes crues

Nous allons travailler à limiter
les dommages pour les petites crues et
la durée d'inondation

La boîte à outils : #1 les digues



Les digues permettent de se soustraire de la zone inondable. Elles sont soumises à une réglementation très stricte :

- Classement et inspection
- Compensation des volumes soustraits

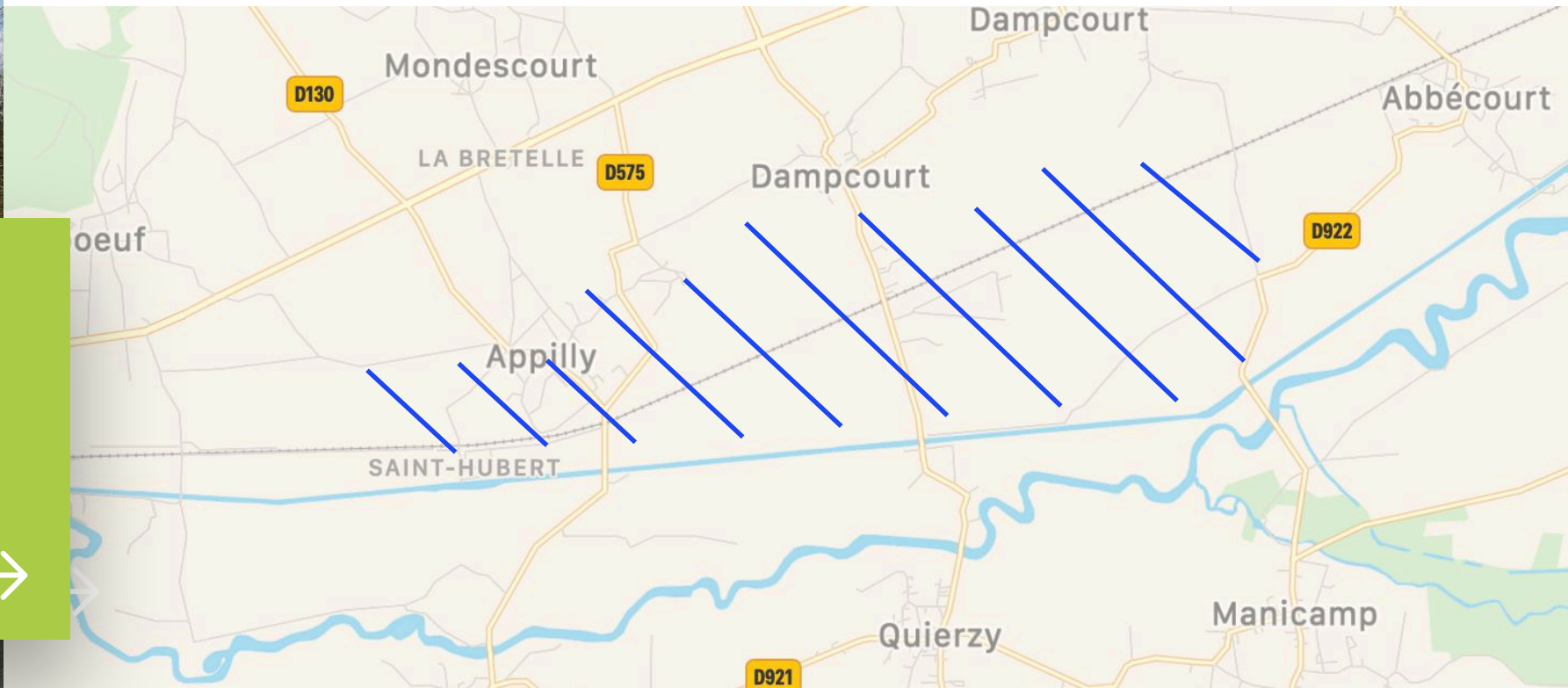
Digue de protection

Choisy-au-Bac

La boîte à outils : #1 les digues



Le canal latéral à l'Oise ne peut pas jouer de rôle de protection au regard des volumes à compenser



La boîte à outils : #2 favoriser le ressuyage et les écoulements



Travailler sur le rejet dans le canal ?

- Exutoire du rejet ?
- Impact sur la navigation ?

La boîte à outils : #3 travaux sur le bâti

Travailler sur les enjeux

- Rehausse de compteurs
- Protection des ouvrants
- ...



La boîte à outils : #4 prise en compte du risque dans l'urbanisme



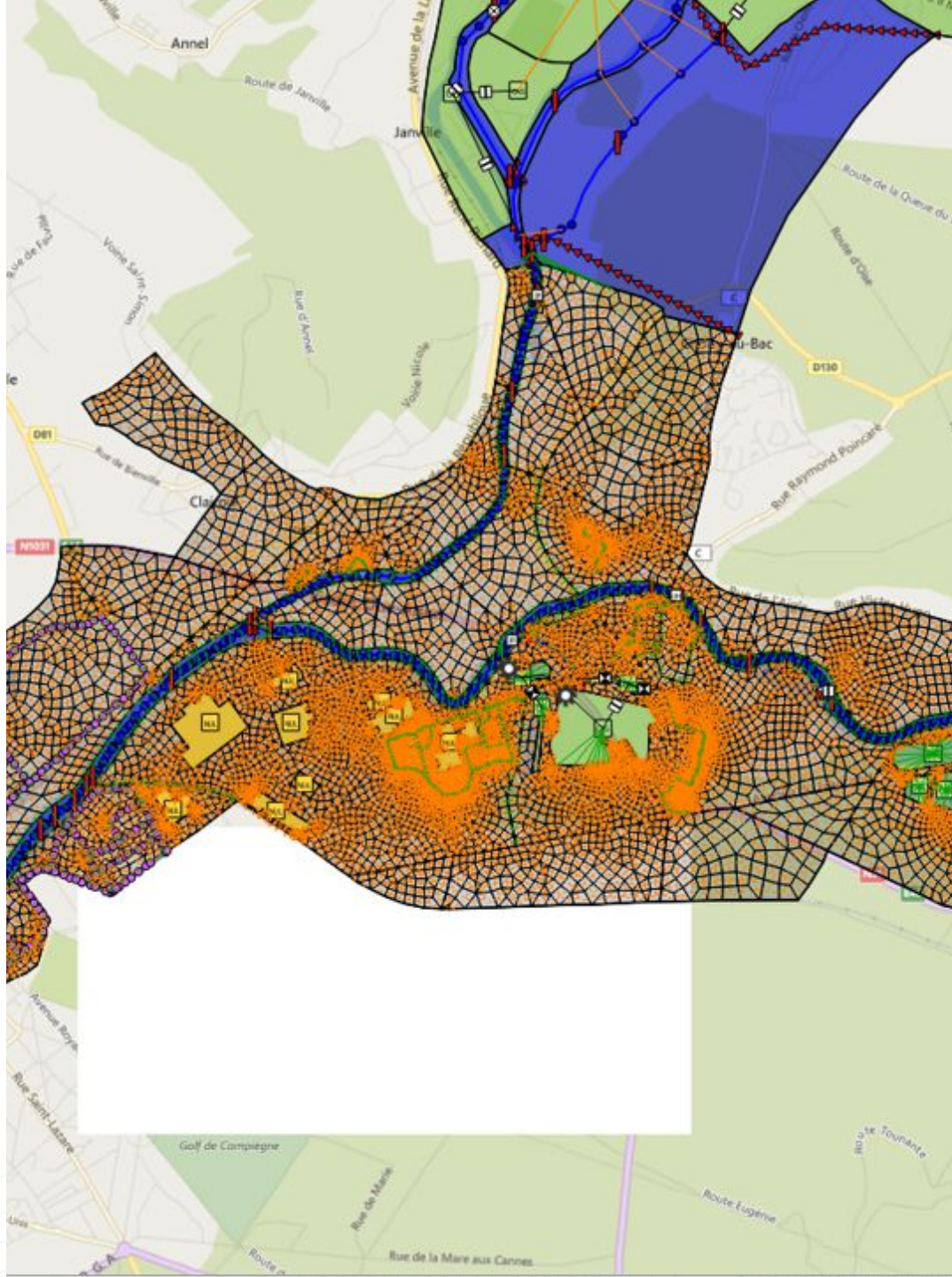
- Examiner le PPRi
- Se poser la question de prescriptions sur l'urbanisation existante (cf. #3)

La boîte à outils : #5 la maîtrise des ruissellements

Les apports de Grandru aggravent l'inondation de l'Oise

Ruissellement en provenance du bassin de Grandru

- peut-on traiter la question d'Appilly sans se pencher sur Mondescourt ?
- Compétence ruissellement non structurée sur le territoire



La boîte à outils : #6 prévision, alerte, anticipation

- Savoir interpréter Vigicrues
- Jauger Grandru (accès aux données Météo France, pose de pluviomètres)
- Mieux anticiper, prendre des mesures



Que va faire l'Entente ?

Proposer un panel d'actions complémentaires

Qui va mettre les actions en oeuvre ?

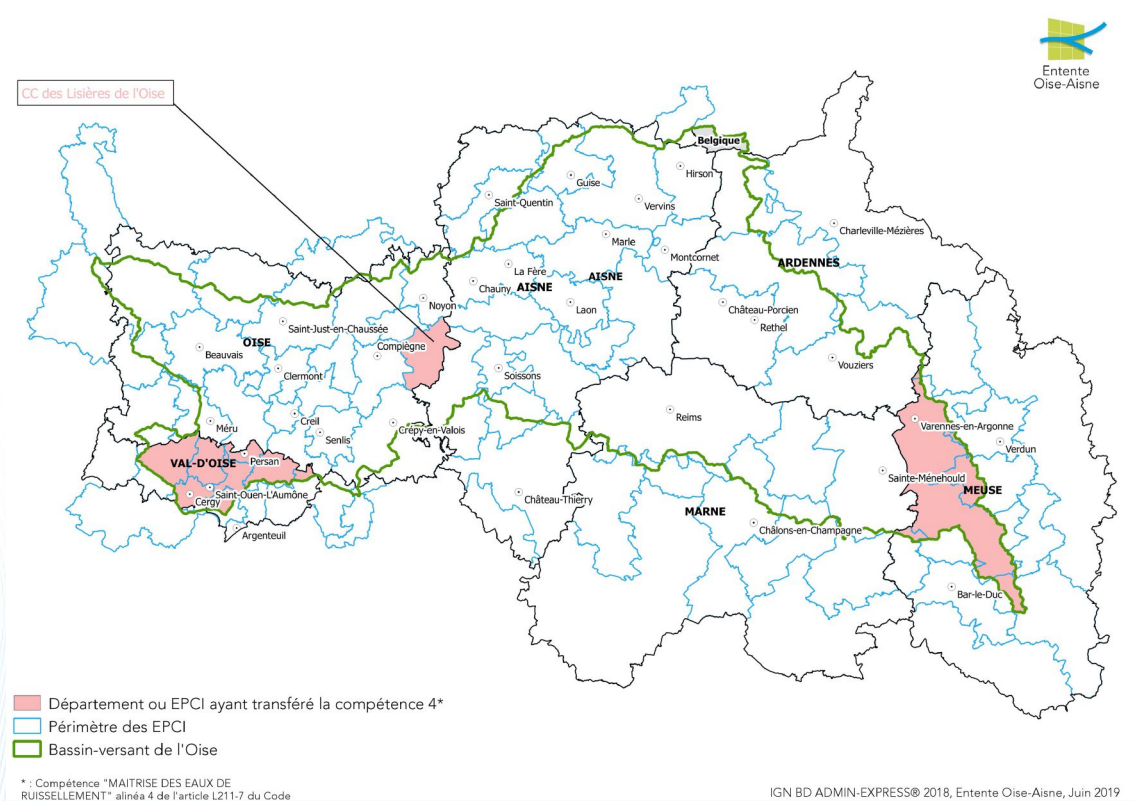
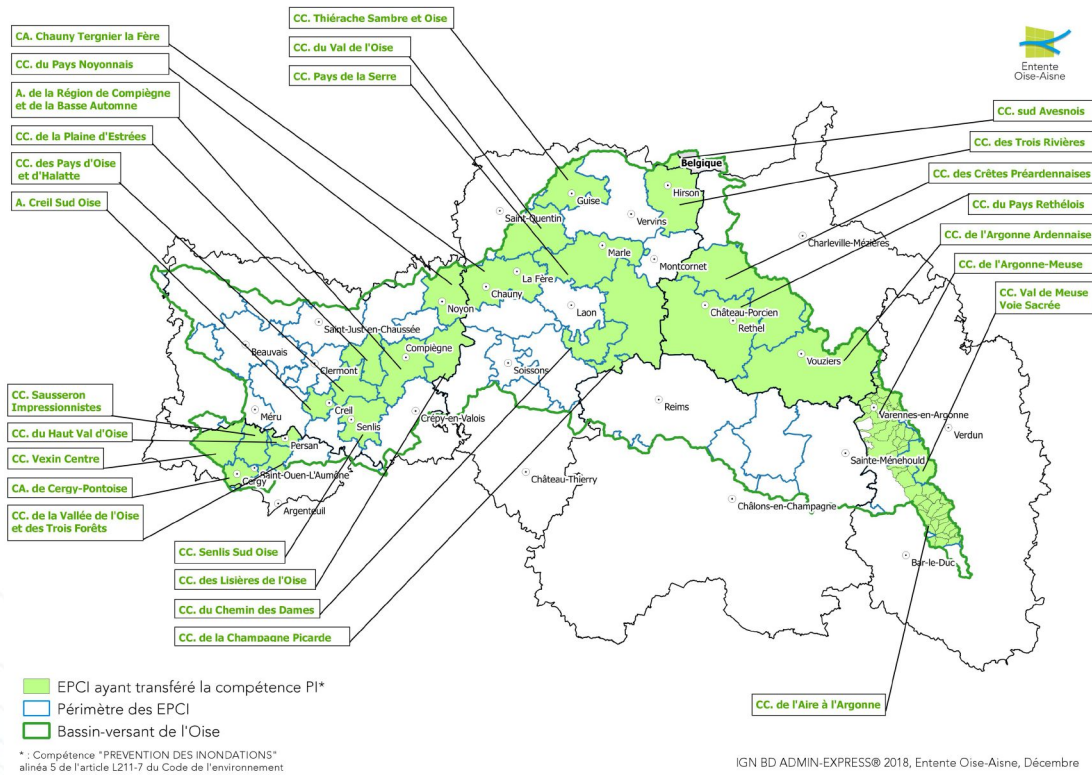
Ca depend des compétences

- GEMAPI
- ruissellement
- réglementaire



Qui va mettre les actions en oeuvre ?

Ca depend des compétences



Qui va mettre les actions en oeuvre ?

Articulation avec d'autres acteurs

- VNF (canal, siphon et rejet)
- Partenaires financiers
- Etat (réglementaire)
- particuliers (travaux sur l'habitat)



Calendrier

Réflexions, terrain et rencontres

➤ Jusqu'en décembre

Rendu

➤ ~ février 2021

